



## Le raccordement des sites de méthanisation aux réseaux gaz

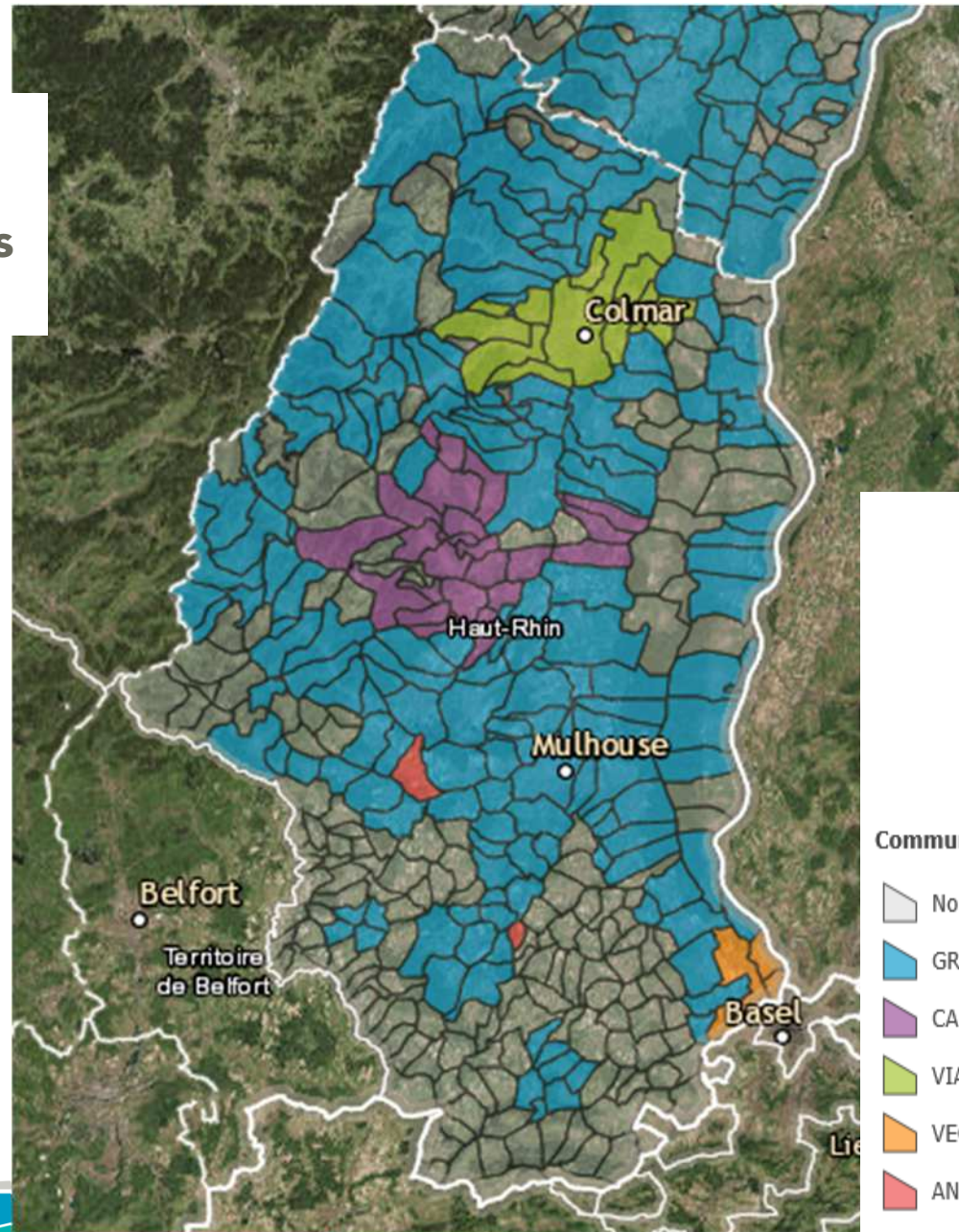
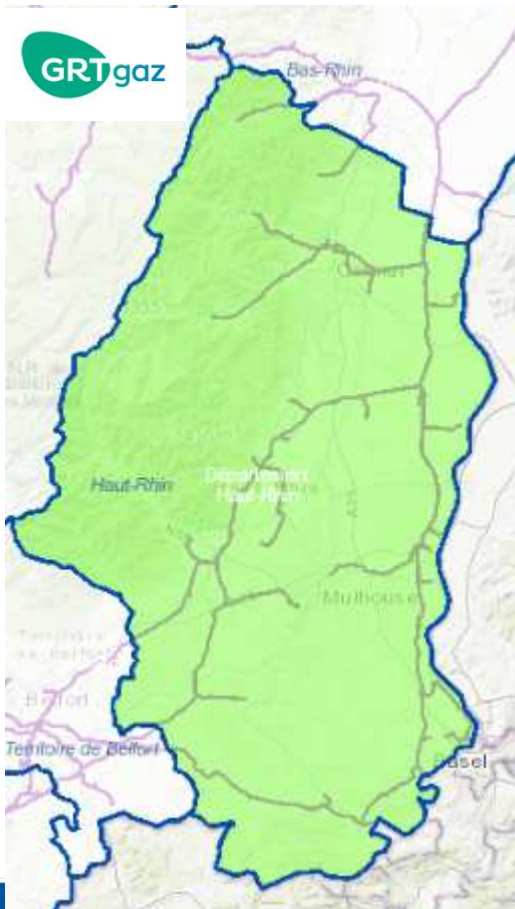
Denis MECRIN

3 octobre 2018



# Dessertes gazières des communes du Haut Rhin

**1 transporteur**  
**5 distributeurs**  
**195 communes desservies**  
**sur 377**



Pour un projet  
GRDF de 150  
Nm<sup>3</sup>/h, la  
redevance  
d'injection est ~  
3,9 €/MWh.

## Etudes nécessaires:

- **GRDF:** Étude détaillée : ~10,3 k€ HT - déclenche l'inscription du projet dans le registre des capacités
- **GRTgaz:** Etude de faisabilité ~12 k€ HT + Etude de raccordement ~33 k€ HT

## Raccordement au réseau : (hors réfaction)

- **GRDF:** selon la distance avec: Moyenne de 401 k€ pour 4630 m
- **GRTgaz:** Forfait de 195 k€ si < 100 m + chiffrage selon distance

## Poste d'injection : investissement

- **GRDF:** Mise à disposition: pas d'investissement mais une redevance
- **GRTgaz:** 630 k€ + frais d'exploitation

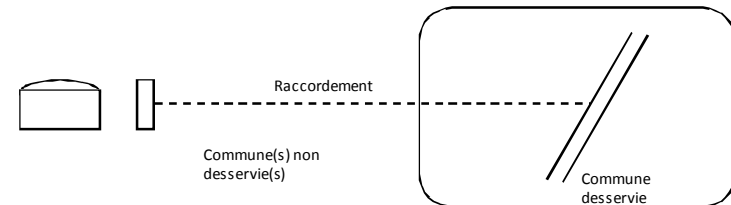
## Exploitation : Prestations d'injection (catalogue des prestations)

- **GRDF:** Redevance: 49 à 54 k€/an (baisse de 28% fin 2017)
  - **GRTgaz:** 6% du poste + 2% du raccordement
- + Campagne d'analyse lors de la 1ère mise en service : ~8,7 k€ HT  
+ Contrôles ponctuels de qualité du gaz : ~ 2,8 k€/contrôle

# Un paysage réglementaire qui continue à évoluer pour orienter la filière...

- **Article L. 555-25 du code de l'environnement (modifié par l'ordonnance 2016-282 du 10/03) : Possibilité de raccorder un site de méthanisation en zone de non distribution gazière.**

Site de méthanisation et poste d'injection situés hors ZDG (HZDG) raccordement et traversée d'une zone non desservie jusqu'à un réseau de distribution, **sans pouvoir raccorder un client.**



- **Arrêté du 13 décembre 2016: fixant les conditions d'achat d'électricité pour les projets > 300kWélec → Priorité à l'injection gaz.**
- **Arrêté du 30 novembre 2017: Réfaction de 40% sur le coût de raccordement aux réseaux de distribution. Décret en cours pour le transport.**
- **Loi EGALIM octobre 2018: Droit à l'injection.**

« Art. L. 453-9. – Lorsqu'une installation de production de biogaz est située à proximité d'un réseau de gaz naturel, les gestionnaires des réseaux de gaz naturel effectuent les renforcements nécessaires pour permettre l'injection dans le réseau du biogaz produit, dans les conditions et limites permettant de s'assurer de la pertinence technico-économique des investissements définies par décret pris après avis de la Commission de régulation de l'énergie. Ce décret précise la partie du coût des renforcements des réseaux à la charge du ou des gestionnaires des réseaux et celle restant à la charge du ou des producteurs ainsi que la répartition de cette dernière entre les différents producteurs concernés.

# Un droit à l'injection qui conduira à de nouveaux aménagements...

...intégrés dans un schéma directeur

## Maillage entre communes ZDG

### Micro-liquéfaction

Un procédé modulaire de stockage pourrait apporter une solution aux étiages d'été

### Rebours

- Distribution – Distribution
- Distribution – Transport

Remonter d'un niveau de pression les capacités d'injection pour accéder à plus de consommations

### Réseaux de collecte:

Concevoir un réseau de collecte des différentes productions de biométhane vers une zone de consommation ou vers un rebours...

